



SECTION
DE L'
AISNE



COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 4 AVRIL 2017 – DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS **F.O.-DGFIP**.

Monsieur le Président,

La DGFIP est un réseau comptable, du moins est ce ainsi que cette direction générale a été définie au moment de sa création.

Tout au long de la prose directoriale que sont les lignes directrices présentées en 2016, jamais le mot «comptable public » n'apparaît.

De fait, on assiste aujourd'hui à une mutation s'opérant vers une administration peuplée de seuls chefs de services et où la responsabilité personnelle et pécuniaire serait assimilée à un concept désuet, vague souvenir d'un temps révolu.

Le rêve de notre directeur général consisterait-il à éradiquer jusqu'à la notion de comptable principal, responsable devant un juge financier pour en finir avec une autonomie de gestion suspecte à ses yeux ?

La DGFIP serait tellement plus facile à gérer sans réseau et sans comptable à travers de vastes plateformes spécialisées ou avec un réseau réduit à un ou deux postes par département gérés par des AFiP ou AGFiP !

Dans le contexte électoral actuel, et alors même que la politique du gouvernement n'est pas encore connue, la DGFIP continue sa course effrénée aux suppressions d'emplois et de postes comptables, justifiée entre autre par les « gains de productivité » obtenus notamment avec la « full démat » et la facturation électronique.

L'autre méthode pour justifier les baisses d'effectifs liées aux fermetures consiste en un « copier-coller » de la concentration du maillage territorial, basée sur la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), qui accélère la fusion des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Autre action qui guide la politique de l'Administration, la centralisation à outrance qui aboutit au regroupement d'une mission sur un seul site.

Le Prélèvement A la Source (PAS) illustre parfaitement cette stratégie, en effet, la DDFiP de la Haute-Vienne serait l'unique comptable en matière de recouvrement des acomptes IR et des prélèvements sociaux.



F.O.-DGFIP dénonce cette privatisation du recouvrement amiable de l'IR qui aura forcément des répercussions sur les effectifs des SIP et des SIE, mettant en péril cette prérogative régalienne.

La concentration est également le fil rouge de cette nouvelle stratégie délocalisation – centralisation de missions avec comme objectif prioritaire la suppression d'emplois. Le terme CS « Centre de Services » est mis à toutes les sauces (CS Partagé, CS Ressources Humaines, CS Ressources Budgétaires).

Concernant l'ordre du jour de ce Comité Technique Local, vous nous présentez le nouveau règlement intérieur applicable dès que son vote aura été entériné.

En dépit des aménagements locaux que vous nous avez proposés, et dont vous nous permettrez d'attendre la mise en pratique pour en évaluer la pertinence, cette modification imposée par le DG en cours d'exercice du mandat des représentants du personnel est on ne peut plus mesquine.

Tous les enfants vous le diront, changer les règles du jeu en cours de partie c'est de la triche ! Notre cher Directeur Général serait-il à ce point mauvais joueur ?

Deuxième point de discordance à l'ordre du jour, les restructurations envisagées par la direction locale au 1^{er} janvier 2018.

Période de réserve électorale oblige, ce projet nous est présenté aujourd'hui uniquement pour information. Ce « blocage » va, à n'en pas douter, générer encore plus de stress dans la gestion de ces opérations exécutées (dans la mesure où elles seront validées) dans un calendrier encore plus serré.

Peut-être aurait-il été plus sage de décaler d'un an ? Ou mieux encore de tout arrêter.

Pour conclure, depuis des années, on nous rabâche que le sort réservé à la DGFIP est un moindre mal, que c'est mieux que si c'était pire. Et pourquoi mieux ne serait-il pas possible ? Les politiques successives ont fait, au fil des ans, de l'administration économique fiscale et financière et de ses agents, une variable d'ajustement budgétaire.

Il est grand temps que cela cesse, les personnels des Finances Publiques en ont plus que « marre d'être exemplaires » !